



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Réunion du Conseil d'établissement

Réunion du Conseil d'établissement

Date : Le mercredi 21 mars 2012

Heure : 18h30

Lieu : Bibliothèque

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour doc.
2. Lecture et adoption du procès verbal du 22 février 2012 doc.
3. Suivi du procès verbal du 22 février 2012
4. Suggestion de critères pour une direction
5. Mot de la direction
6. Budget
7. OPP : collecte de fonds
8. Activités parascolaires
9. Sorties
10. Fondation Saint-Zotique
11. Service de garde
12. La Source
13. Varia
14. Tennis

François Lauzon

Président



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

**Conseil d'établissement
École Saint-Zotique
Procès verbal
du mercredi 21 mars 2012**

Étaient présents :

Yolande Brunelle	Directrice
Isabelle Filion	Enseignante
Yves Germain	Enseignant
Christiane Isabelle	Secrétaire
Johane Lauzon	Parent
Damaris Ayong	Parent
Julie Mercure	Représentante pour La Source
Sylvie Godin	Parent
Véronique Landry	Psychoéducatrice

Étaient absents :

François Lauzon	Président
Danik St-Jacques	Parent
Francis Collette	Technicien/Service de garde



1. Lecture et adoption de l'Ordre du jour

Madame Damaris Ayong fait lecture de l'ordre du jour.

Il y a eu lecture de l'ordre du jour. Madame Godin propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-03-21-35** et Madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-03-21-35** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter l'ordre du jour proposé. »

La résolution **CÉ-2012-03-21-35** est **adoptée à l'unanimité.**

2. Lecture et adoption du procès verbal du 22 février 2011

Madame Lauzon propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-03-21-36** et Madame Godin appuie. La résolution **CÉ-2012-03-21-36** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'adopter le procès-verbal proposé. »

La résolution **CÉ-2012-03-21-36** est **adoptée à l'unanimité.**

3. Suivi du procès verbal du 22 février 2012

La comptabilité de la dictée PGL se poursuit.

La chorale va très bien, on peut voir le progrès des élèves. Nous aurons un spectacle.

Budget du commissaire : une lettre a été envoyée.

Pour ce qui est de la présence des parents sur la cour de l'école, un message a été écrit dans le calendrier du mois.

Des appels ont aussi été faits à la ville au sujet des clôtures.

Pour ce qui est des copeaux pour remplacer le sable, Monsieur Brochu dit que ce serait un investissement important que la ville n'est pas prête à engager.

Un courriel a été transféré à l'équipe de la ville avec échanges, vérifications et discussions, pour en arriver à dire que le terrain appartient à la CSDM.

Un protocole d'entente existe déjà à ce sujet.



4. Mot du président

Monsieur François Lauzon est absent.

4. b Critères de sélection

Madame Brunelle souligne des critères qui ont été retenus au moment de son engagement.

Une expérience variée dont en milieu défavorisé.

La stabilité est importante parce que souvent les petites écoles servent de tremplin.

Une stabilité d'un minimum de trois ans est demandée.

5. Mot de la direction

Monsieur Francis Collette étant absent, il est remplacé par madame Rachel Demers jusqu'au 28 mars 2012.

Madame Nadia Malenfant poursuit son congé. Elle est toujours remplacée par monsieur Celestin Ateba Mbassi.

Programme sur la qualité de l'air : délai de quelques semaines encore pour que les écoles soient visitées.

Il faudrait voir pour les tests de la qualité de l'air où l'école se situe.

Des questions sont émises au sujet de l'amiante qui n'est pas encapsulée dans les locaux du dernier étage, du 1^{er} étage et des nouveaux locaux au rez-de-chaussée.

Le dossier de l'amiante a déjà été suivi de très près par des firmes d'ingénieurs autour de l'année 2000.

Élisabeth ira bientôt en formation et madame Brunelle lui demandera de s'informer à ce sujet.

Quant au dégât d'eau, il serait important de voir où nous en sommes.

La CSDM fait une évaluation en collaboration avec santé publique et d'autres organismes.



6. Budget

Lettre de la CSDM, il est possible selon eux que nous finissions en équilibre budgétaire.

Certains doutes sont émis à ce sujet.

Il y a quelques enveloppes fermées. Par exemple les ordinateurs.

7. OPP collecte de fonds

Madame Brunelle a rencontré madame Julie Côté de l'OPP.

Le 28 mars il y aura préparation de cocos de Pâques.

Une soirée de formation sur l'intimidation donnée par le CREP est aussi prévue le 9 mai à 18h30.

Madame Landry souligne que dans notre école nous avons un protocole depuis déjà 4 ans et qu'il est important de faire reconnaître les acquis et la réalité dans notre milieu.

Il serait bon de vérifier au préalable de quelle façon le CREP prévoit donner cette formation.

Monsieur Germain suggère que la personne qui donnerait cette formation rencontre des intervenants de l'école pour échanger sur notre réalité, par exemple, la cyber intimidation.

Madame Julie Mercure de La Source dit qu'elle serait intéressée à partager aussi sur cette réalité.

Madame Godin propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-03-21-37** et madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-03-21-37** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'entériner la demande de l'OPP pour organiser une formation sur l'intimidation, l'exclusion et le harcèlement qui sera offerte aux parents le mercredi 9 mai et demande que l'animateur de cette formation rencontre au préalable un membre des services complémentaires de l'école et une personne représentant La Source . »

La résolution **CÉ-2012-03-21-37** est adoptée à l'unanimité.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

Madame Landry propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-03-21-38** et Madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-03-21-38** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'entériner la demande de l'OPP pour organiser une cueillette de livres usagés du 2 au 25 avril suivi d'une vente le 2 mai après l'école dont les profits serviraient à acheter des surprises pour la fin de l'année. »

La résolution **CÉ-2012-03-21-38** est adoptée à l'unanimité.

8. Activités parascolaires

Rien à signaler

9. Sorties

Groupe 51 ira à la Place des arts mardi prochain avec la navette.

Le ski alpin a été défrayé par le fonds 8.

Madame Godin propose d'adopter la résolution **CÉ-2012-03-21-39** et madame Lauzon appuie. La résolution **CÉ-2012-03-21-39** stipule ce qui suit : « Le conseil d'établissement décide d'entériner les sorties proposées. »

La résolution **CÉ-2012-03-21-39** est adoptée à l'unanimité.

10. Fondation St-Zotique

Monsieur François Lauzon contactera Madame Émond.

11. Service de garde

Rien à signaler.



École Saint-Zotique

4841, avenue Palm
Montréal (Québec) H4C 1Y1
Téléphone : (514) 596-5905
Télécopieur : (514) 596-3435

12. La Source

La fréquentation se maintient.

Il y aura un forum organisé par la table de concertation Solidarité St-Henri lundi prochain en avant midi sur la persévérance scolaire.

13. Varia

Un représentant de l'Académie de tennis offre 2 jours de formation à l'occasion de la semaine de l'éducation physique et demande de distribuer son dépliant pour offrir des cours par la suite, sans en faire une condition.

Les aspects éthiques de cette proposition sont discutés, il serait important de savoir s'il s'agit d'un organisme privé ou à but non lucratif.

Madame Brunelle vérifiera quel genre d'organisme est cette académie.

Prochaine réunion le 25 avril à 18 h 30.

La réunion prend fin à 20 h 22.

La directrice,

Yolande Brunelle

Le président du CÉ,

François Lauzon